

Bureau des procédures environnementales

Commune d'ONNAING

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

La société ACTION LOGISTICS FRANCE, dont le siège social est situé Bâtiment 28 – 11 rue de Cambrai – Parc du pont de Flandre – 75019 PARIS, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale relative à l'exploitation et la construction d'une plateforme logistique située sur la commune d'ONNAING.

Ces demandes seront soumises à une enquête publique **en mairie d'ONNAING pendant trente-trois jours consécutifs, du lundi 15 avril à 9h00 au vendredi 17 mai 2024 à 17h00**, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant les études d'impact et de dangers, une note de présentation non technique, le permis de construire du 18 juin 2019, la demande de permis de construire du 23 janvier 2024, la demande de dérogation pour commencement anticipé de travaux de construction ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse, tous les jours ouvrables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi, sous réserve de fermeture exceptionnelle et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique en les consignant sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://participation.proxiterritoires.fr/action-a-onnaing>
En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé, une adresse courriel de secours est mise à disposition : action-a-onnaing@mail.proxiterritoires.fr (en précisant dans le sujet ACTION LOGISTICS FRANCE à ONNAING) ;
- de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale en mairie d'ONNAING (59264) – 270 rue Jean Jaurès, mairie siège de l'enquête, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur (en précisant sur l'enveloppe : Enquête publique ACTION LOGISTICS FRANCE à ONNAING).

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront reportées et donc accessibles sur internet.

M. Hubert DERIEUX, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, **en mairie d'ONNAING (59264), au lieu de consultation du dossier le lundi 15 avril de 9h00 à 12h00, le mercredi 24 avril de 14h00 à 17h00 ; le vendredi 3 mai de 14h00 à 17h00 et le vendredi 17 mai de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet du registre dématérialisé : <https://participation.proxiterritoires.fr/action-a-onnaing>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête :

- aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 **sur rendez-vous ;**
- en mairie d'ONNAING aux heures d'ouverture de la mairie.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M. Léandre BOULEZ, assistant maître d'ouvrage – Tél : 01.44.01.00.20 – Courriel : projet.onnaing@gmail.com

La clôture de l'enquête aura lieu le vendredi 17 mai 2024 à 17h00 (y compris le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2024>), à la préfecture du Nord, ainsi qu'en mairie d'ONNAING pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le maire d'ONNAING rendra sa décision d'accord ou de refus de permis de construire.